

ICANN72 | Réunion générale annuelle virtuelle – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et le conseil de la ccNSO
Jeudi 28 octobre 2021 – 09h00 à 10h00 PDT

FRANCO CARRASCO : La séance va commencer. Veuillez s'il vous plait commencer l'enregistrement.

Bonjour et bienvenue à la réunion conjointe entre le conseil d'administration de l'ICANN et l'organisation de soutien aux extensions géographiques. Je m'appelle Franco Carrasco et je suis le responsable de la participation à distance pour cette session.

Veillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle suit les normes de comportement attendues par l'ICANN. L'interprétation pour cette séance inclura les 6 langues officielles de l'ONU : arabe, chinois, français, anglais, et espagnol. Cliquez sur l'icône prévue à cet effet pour écouter l'interprétation.

À l'attention des panélistes, veuillez indiquer votre nom avant d'intervenir ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si c'est une autre langue que l'anglais. Avant de parler assurez-vous d'avoir sélectionné la langue de votre choix dans le menu d'interprétation sur Zoom. Veuillez également vérifier que vous avez mis en sourdine toutes les notifications et veuillez parler lentement et distinctement pour permettre une interprétation précise.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Cette discussion a lieu uniquement entre les membres du conseil d'administration et la ccNSO, nous n'allons donc pas prendre de question du public aujourd'hui. Toutefois tous les participants à cette session peuvent faire des commentaires dans le chat.

Veillez noter que sur format Zoom webinaire tous les commentaires seront vus par les hôtes, co-animateurs et autres panélistes de la session.

Pour utiliser la transcription en temps réel, veuillez cliquer sur le bouton « clause caption » dans la barre d'outils Zoom.

Sur ce je cède la parole à Maarten Botterman, président du conseil d'administration de l'ICANN. Maarten c'est à vous.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci Franco et bienvenue aux membres de la ccNSO. On attend avec impatience cette interaction avec vous étant donné que c'est pour nous une opportunité d'échanger réellement, de poser des questions et d'avoir une conversation qu'autrement nous ne pourrions pas avoir.

Et, étant donné qu'on ne peut pas se retrouver en face à face mais de manière virtuelle, il n'en demeure pas moins qu'il faut essayer de tirer le meilleur parti de ces réunions. Et nous avons des gens qui ont préparé des réponses à vos questions, mais nous sommes tout à fait prêts à avoir une conversation.

Sur ce, nous avons demandé aux membres délégués de la ccNSO au conseil d'administration de mener cette discussion de notre côté. Je vais céder la parole d'abord à Nigel.

NIGEL ROBERTS : Oui, je pense que c'est le bon moment pour que je vous dise quelques mots par rapport aux trois dernières années.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, allez-y.

NIGEL ROBERTS : Merci. Et merci de me donner l'opportunité de dire quelques mots à ce sujet. Ça ne va pas être un discours très long, comme ça aurait pu l'être. Et j'ai pris quelques notes et je vais essayer d'être aussi bref que possible.

Comme vous le savez, je me retire de toutes mes fonctions à l'ICANN après 23 ans, maintenant, où j'ai participé au protocole d'accord original de gTLD, en 97, puis en 98. Et, d'une manière ou d'une autre, j'ai été sans arrêt impliqué dans le développement du modèle multipartite. Et je me retire pour des raisons personnelles. J'ai eu quelques soucis de santé qui, fort heureusement, ne sont pas si graves, mais je me rends compte qu'il faut que je passe plus de temps avec ma famille. Et j'ai des raisons personnelles aussi, j'ai de nouveaux projets en tête et on m'a demandé, mes voisins m'ont demandé de les aider dans un nouveau projet.

Et j'aimerais vous dire quelques mots par rapport à mes collègues avec lesquels j'ai travaillé au cours de ces trois dernières années. En fait c'est 2 mots : merci beaucoup. Et sachez que si vous pensez que vous êtes les personnes les plus intelligentes vous n'êtes pas dans la bonne pièce.

Ici, autour de moi, je n'ai que des amis. Et si je remonte à Abu Dhabi, lorsque je me présentais pour cette position, il y a eu un membre de la communauté qui a dit qu'aucun des candidats n'était qualifié pour siéger au conseil d'administration. Or, je suis heureux maintenant d'avoir réfuté cet argument, et j'ai eu le privilège d'avoir été impliqué au conseil d'administration ces 3 dernières années, dans le travail du conseil d'administration et le comité du conseil d'administration. Et je suis très heureux que mes collègues m'aient confié la présidence du comité, l'un des comités les plus importants, celui de la responsabilité.

Et, si j'ai un regret de renoncer à mes fonctions, c'est de ne pas poursuivre ce travail.

Et, en tant que membre du conseil d'administration, vous voyez très bien comment fonctionne l'ICANN, or vous ne le voyez pas si vous êtes dans une SO ou AC. Vous avez un point de vue stratégique qui est assez différent du point de vue stratégique lorsqu'on travaille dans nos communautés respectives. L'ICANN est une organisation qui soutient ses membres, avec des formations très généreuses d'ailleurs, et en tire le meilleur parti. Et je vous invite à en tirer le meilleur parti, parce que ça aide le conseil d'administration et ça vous aide, vous.

Et je vous souhaite plein de succès pour la suite et je me tiens à votre disposition si vous avez des questions à me poser.

Merci.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci. Peut-être que la meilleure chose c'est de donner la parole maintenant à Alejandra, d'abord, qui va modérer cette séance et, bien entendu, s'il y a des questions à l'intention de Nigel on les prendra à la suite.

Alejandra va parler en espagnol.

ALEJANDRA REYNOSO : Bonjour. Nigel, nous sommes très heureux de savoir que tu te portes bien, que tu n'as pas de problème de santé. Et nous regrettons que certaines personnes dans ta famille aient eu quelques soucis de santé. Mais ce qui est bien est que tu puisses te réserver du temps pour pouvoir les accompagner. Et nous sommes très heureux que tu aies de nouveaux projets, nous te souhaitons plein de succès dans ce nouveau projet, nous te remercions de tout cœur du travail que tu as fait pour la ccNSO et, bien entendu, nous espérons pouvoir être en contact avec toi, puisque tu continueras toujours d'être un membre de la ccNSO. Donc ne part pas trop loin et j'espère que tu continueras à participer à nos travaux.

Merci.

NIGEL ROBERTS :

Merci à vous.

Alors, y a-t-il des questions ? Ou plutôt on va passer aux questions.

Écoutez, je regarde chat, merci Herb, merci de vos mots très gentils. Et je vois qu'il y a beaucoup de commentaires aimables sur le chat. Et veuillez m'excuser, je suis ici dans une chambre d'hôtel, et si je ne prends pas en considération les commentaires un peu désobligeants, c'est délibéré.

Alors, est-ce qu'il devrait y avoir un onglet questions/réponses ?

MAARTEN BOTTERMAN :

Écoutez, les thématiques de discussion de la ccNSO sont à l'écran et je ne vois pas de véritables questions sur le chat, à vrai dire.

NIGEL ROBERTS :

Si vous en êtes d'accord, on peut passer à la discussion. Et ça me va très bien de ne pas être le centre des discussions, vous savez ?

Alors, je viens de dire que je ne veux pas être au centre des discussions et ma photo apparaît au centre de l'écran.

Alors, comme vous l'aurez noté dans l'ordre du jour de la discussion avec le conseil d'administration, la ccNSO et le PDP politique de la ccNSO par rapport au retrait des ccTLD ont été finalisés, et on en parlait

l'autre jour. Il s'est écoulé 10 ou 12 années depuis la délégation, la politique sur la délégation, et il y en a une autre à venir.

Donc c'est la troisième fois que cette politique est présentée au conseil d'administration. Donc il va y avoir des questions des deux côtés. Peut-être certains membres du conseil d'administration qui sont moins familiers par rapport au processus d'élaboration de la ccNSO voudront poser des questions.

Donc je vous laisse la parole si vous avez des questions par rapport à la politique sur les retraits.

MAARTEN BOTTERMAN : Alejandra, allez-y.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci Maarten. Simplement te dire que Stephen a préparé une brève introduction sur la politique, peut-être qu'il serait bon qu'il la fasse avant de passer aux questions.

NIGEL ROBERTS : Oui, très bien, Stephen, est-ce que vous pouvez faire cette présentation ?

WENDY : Excusez-moi, de quoi avez-vous besoin ?

NIGEL ROBERTS : Excusez-moi j'étais en train de lire la traduction. Alejandra, vous invitez Stephen à faire sa présentation.

ALEJANDRA REYNOSO : Oui, effectivement, j'invitais Stephen à faire sa présentation, mais peut-être qu'il n'a pas branché son audio.

[Plusieurs personnes parlent en même temps, l'interprète s'excuse, je ne peux pas interpréter].

PATRICIO POBLETE : Donc ça n'est pas la première fois qu'on va parler de cela.

NON IDENTIFIÉ : Je vais le faire brièvement, parce que comme vous l'avez dit, ça n'est pas la première fois qu'on va évoquer cette question.

Donc, brièvement... Excusez-moi, j'ai beaucoup de dossiers ouverts...

Donc la politique a pour but de mettre en place quelque chose de raisonnable et d'accepté, une politique concernant le retrait des ccTLD si les personnes de l'ISO indiquent que les codes de territoire ne seront pas gérés de cette manière. Donc il y a une période de 5 ans qui doit se dérouler avant le retrait. Et s'il y a un travail entre les opérateurs de l'IANA et les ccTLD, cela peut être étendu à un maximum de 10 ans.

Donc les deux entités doivent se réunir et formuler donc un plan acceptable pour les deux parties. Et véritablement, ça nous a pris pour arriver à ce point, mais on peut le résumer de cette manière. Nous avons

beaucoup travaillé sur le calendrier de 5 ou de 10, mais le conseil de la ccNSO l'a approuvé, nous avons travaillé avec la communauté, ça a été approuvé également à ce niveau avec les critères de super-majorité. Et donc, maintenant, c'est au conseil d'administration d'analyser cela. Donc nous sommes prêts à répondre à toute question provenant du conseil d'administration. Mais j'espère que vous allez donner une issue favorable à cette requête.

NIGEL ROBERTS :

Oui, nous allons donner la parole à nos collègues et aux membres du conseil d'administration. Mais ce que j'aimerais dire c'est que cela a reçu une réception très favorable. Nous essayons, et mes collègues lorsque j'ai quitté le conseil d'administration, ont décidé d'avancer le plus rapidement possible. Avec Patricio, nous avons beaucoup travaillé à cela, et en fait nous pensions pouvoir être en mesure de l'approuver lors de cette réunion de l'ICANN. Mais c'est un petit peu trop optimiste ; il y avait d'autres formalités que nous devons régler et le conseil d'administration devait gérer cela.

Patricio, vous voulez dire quelques mots à ce sujet ?

PATRICIO POBLETE :

Oui, j'ai participé, en tant que responsable des ccTLD et à ce groupe de travail qui a produit ce point, avec Nigel, et donc c'est très proche de nos cœurs et nous espérons véritablement que cela va être accepté et que cela va devenir une politique qui va gouverner ces ccTLD.

Je ne sais pas si mes collègues du conseil d'administration ont des questions au sujet de la manière de cela fonctionnera et sera appliqué et si cela devient une politique. Les ccTLD doivent être en mesure de savoir les prochaines étapes. Et j'aimerais donc demander s'il y a des questions de la part du conseil d'administration.

MAARTEN BOTTERMAN :

Je suis avec vous. Je crois que cette politique a été très appréciée, nous commençons à en débattre et nous n'avons que des commentaires positifs. Et nous devons bien comprendre en pratique où en est la ccNSO. Nous reconnaissons qu'il y a des pays qui tentent de collaborer au niveau de la ccNSO et nous sommes très satisfaits de cela.

Il y a un optimisme. Cela ne fonctionne pas toujours dans notre système multipartite, donc Patricio, je crois que vous voulez parler des prochaines étapes, n'est-ce pas ?

PATRICIO POBLETE :

Oui, merci Maarten. Nous espérons que cela peut être fait très rapidement. Mais étant donné qu'on n'était pas très familiers des détails du processus, c'est seulement la troisième fois que nous passons par ce type de processus avec le conseil d'administration.

Donc le conseil d'administration va publier pour commentaire public un point pendant 40 jours. Il y aura un résumé, une analyse de ce qui a été reçu. Et lorsque cela se fait, le conseil d'administration va notifier le GAC et le GAC va donner son avis sur cette politique, éventuellement. Et

l'évaluation de la mise en œuvre sera effectuée par l'organisation et cela reviendra vers le conseil d'administration. Et, avec ces trois éléments, nous espérons que là la décision sera prise et que cela deviendra une politique en tant que telle.

J'espère n'avoir rien raté du processus. Je me suis informé sur ce processus récemment. Je pense que nous sommes tous optimistes.

STEPHEN DEERHAKE : Je crois comprendre maintenant, je n'avais pas vu le fond que j'avais derrière moi sur mon image ; désolé.

Donc, Patricio, ce que je comprends maintenant c'est qu'à la suite de la période de commentaires publics, toute la communauté va réagir et une fois que ça passe au conseil d'administration pour considération il y a cette période de commentaires publics une nouvelle fois. Donc, ça c'est la structure que nous allons suivre à l'ICANN.

PATRICIO POBLETE : Oui, c'est le processus que l'on doit suivre pour le développement de politique de la ccNSO. Il y a une raison éventuellement pour cela. Parce que lorsque nous avons publié pour commentaires publics, nous avons observé les commentaires publics, nous avons effectué beaucoup de changements. Donc c'est revenu vers le conseil, il y a eu un vote des membres. Les commentaires peuvent être différents à ce niveau-là. Et, je pense qu'il n'y aura pas beaucoup de différences véritablement significatives. J'espère que cela a répondu à votre question.

STEPHEN DEERHAKE : Oui, merci. J'espère que ce travail se poursuivra et ne sera pas démantelé.

MAARTEN BOTTERMAN : Je ne pense pas qu'un bon travail de ce niveau sera démantelé. Et, comme l'a expliqué Patricio, dans le cadre de nos textes constitutifs nous devons demander l'avis du GAC et de la communauté, c'est le processus que nous suivons et c'est comme cela que nous travaillons, pour une période de 40 jours de commentaires publics et c'est ensuite que nous pourrions prendre des décisions et agir.

Donc nous suivons ces règles parce que nous respectons le modèle multipartite. Mais j'espère que cela a été utile.

STEPHEN DEERHAKE : Oui, je suis satisfait de cela, mais vous savez que la ccNSO ne fait pas souvent cela. La GNSO fait beaucoup plus de projets de ce type. Donc je suis très satisfait de connaître la manière dont nous allons avancer. C'est dans les textes statutaires, nous allons les respecter, sans aucun doute. Il n'y a aucun problème.

NIGEL ROBERTS : Je vois Alejandra qui a levé la main.

ALEJANDRA REYNOSO : Oui, merci. Nous sommes nouveaux dans ce processus, par conséquent j'aimerais poser la question : est-ce qu'on attend autre chose de la ccNSO par rapport aux étapes suivantes ? Que ce soit au niveau du groupe de travail, du conseil ou des membres ?

PATRICIO POBLETE : Je ne pense pas, non. Non ? Vous avez des idées différentes ?

MAARTEN BOTTERMAN : Non, pas du tout. Il n'y a pas besoin d'actions spécifiques. Vous avez donné au conseil d'administration cette tâche, ensuite le GAC et la communauté vont rebondir sur ce rapport et commenter éventuellement. Donc non, la balle est dans notre camp.

AVRI DORIA : J'avais levé la main. Mais dans ce cas je ne pense pas que vous ayez quoi que ce soit à faire, à moins qu'il y ait des commentaires qui forcent le conseil d'administration à vous poser des questions. S'il y a une problématique qui est soulevée, à ce moment-là, nous reviendrons vers vous. Mais, comme je l'ai dit dans le chat, les PDP c'est un modèle ascendant et cela nous permet que, en fin de compte, comme l'a dit Patricio, il peut y avoir quelques modifications mais toutes les politiques sont au même niveau et ont été commentées et révisées par la communauté et par le GAC.

NIGEL ROBERTS : Très bien. Est-ce que quelqu'un d'autre veut prendre la parole ? Donc nous avons terminé sur ce sujet du retrait. Une fois, deux fois...

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, je crois que nous en avons terminé avec ce sujet. Très bien, donc nous allons passer au point suivant.

Excusez-moi, je dois regarder sur mon écran et je vais essayer de passer au point suivant. Voilà très bien.

NIGEL ROBERTS : Nous avons demandé une modification à l'article 10 et à l'annexe B pour prendre en compte l'inclusion des IDN ccTLD dans la ccNSO, s'ils désirent devenir membres. Donc quelles sont les prochaines étapes de processus ? Qui voudrait dire quelque chose à ce sujet ? Je crois qu'Avri est bien au courant du processus. Avri ?

AVRI DORIA : Excusez-moi, je ne m'étais pas présentée auparavant. Donc dans ce cas, ça fait partie d'une motion du conseil d'administration que nous allons étudier aujourd'hui pour initier ce qu'on appelle une modification des textes statutaires et ça, ça commence une nouvelle fois avec une révision de la communauté. On a déjà travaillé avec les services juridiques, vous savez que c'est un processus assez long. Mais maintenant cela va être revu avec la communauté, avec des commentaires publics, avec le GAC qui va prendre cela en compte en tant qu'éventuelle politique. Et ensuite cela revient vers nous, au conseil

d'administration. Le conseil d'administration n'a pas encore parlé des détails de cela, nous allons l'effectuer à la suite des commentaires. Donc notre motion sera d'initier le processus mais de ne pas l'évaluer. Cela viendra après la réception des commentaires, nos décisions sont prises à ce niveau. En tant que conseil d'administration, et ensuite cela va à la communauté habilitée en ce qui concerne une modification statutaire.

Donc voilà comment cela fonctionne. Quelqu'un peut me corriger, mais je ne pense pas que ce soit un changement fondamental. Il y a simplement une révision, commentaire et voilà.

NIGEL ROBERTS :

Oui, Avri, je pense que vous avez raison – vous vous trompez rarement – mais en tout cas s'il y a des questions ou commentaires sur cela, vous êtes les bienvenus.

Je ne vois pas de demande d'intervention... Tout est clair ? Très bien.

Alors, avons-nous autre chose dont nous devons parler ?

STEPHEN DEEHRAKE :

Oui, peut-être que je peux intervenir rapidement là-dessus. Il ne s'agit pas d'un changement fondamental au niveau des statuts constitutifs.

NIGEL ROBERTS :

Ce qui veut dire qu'on ne va pas nécessairement avoir le même niveau d'examen approfondis que si ça l'était, n'est-ce pas ?

STEPHEN DEERHAKE : Oui, en effet, vous n'avez pas besoin d'un processus approfondi avec la communauté s'il n'y a pas de changement profond par rapport aux statuts constitutifs.

NIGEL ROBERTS : Très bien. Alors, avec votre permission, Patricio, je vais vous céder le flambeau. Est-ce que vous pouvez nous parler de la question des géopolitiques ? Vous êtes d'accord ?

PATRICIO POBLETE : Oui, tout à fait, même si je n'arrive plus à trouver cette question sur la géopolitique, je m'en excuse.

NIGEL ROBERTS : Non, c'est à nouveau ma photo à l'écran, ce n'est pas la question.

PATRICIO POBLETE : La voici. Le conseil d'administration a une question dont il a parlé avec plusieurs unités constitutives. La question est la suivante : veuillez fournir des contributions ou commentaires sur la manière dont vous pensez que nous pourrions identifier de manière plus efficace et travailler plus étroitement avec les gouvernements au niveau international ainsi qu'éduquer, former et interagir sur les questions géopolitiques par rapport à la mission de l'ICANN ?

Je pense que c'est précisément avec nos communautés qu'il faut en parler, puisque nous avons des rôles spécifiques dans nos pays respectifs. Donc je pense que le conseil d'administration est très intéressé par le fait d'écouter ce que vous pensez de ce que pourrait faire l'ICANN pour mieux travailler avec les gouvernements, que ce soit au niveau des législations qui pourraient avoir une incidence sur la manière dont l'ICANN travaille au niveau des identificateurs uniques et qui pourraient s'en trouver affectés en raison de ces nouveaux textes de loi.

Donc nous sommes tout ouïe. Et peut-être qu'Alejandra pourrait nous dire de quelle question s'agit-il exactement ? Quelles sont les questions brûlantes ici dont il s'agit ?

MAARTEN BOTTERMAN :

Écoutez, pour être clair, il faut dire que les gouvernements agissent davantage dans cet espace et il est important que, quand ils le font, ils le fassent en étant conscients et informés. Et on fait de notre mieux pour dire aux gouvernements qu'ils peuvent prendre en considération l'incidence éventuelle que telle ou telle action pourrait avoir sur notre mission ou notre travail.

Donc à la ccNSO vous avez un réseau très vaste avec les législateurs locaux, donc vous êtes au courant de ce qu'il se passe au niveau local. Et, peut-être que la ccNSO a une idée bien précise là-dessus. Peut-être qu'il faudrait organiser une autre session. Et instaurer à chaque réunion

de l'ICANN une réunion, une session de ce type pour aborder cette partie-là de l'environnement.

Donc je ne sais pas si vous êtes disposés à l'organiser, ce serait une très bonne chose.

PATRICIA REYNOSO :

Merci beaucoup, Patricio et tous. Pour être honnête, on a eu quelques soucis pour trouver une réponse à cette question. En effet, s'il est vrai que les ccTLD ont une relation de proximité avec leur gouvernement, on a pris cette question comme étant plus dirigée à la ccNSO. Et donc, le cadre dans lequel la ccNSO peut émettre des opinions n'a pas d'incidence sur cette partie-là de la question. Mais on peut tout à fait vous donner nos opinions personnelles et individuelles sur la question, parce que nous n'avons pas non plus consulté la communauté ccTLD par rapport à une éventuelle réponse conjointe. Mais, bien entendu, on peut apporter notre point de vue personnel sur la question.

Ce qui nous a un peu surpris, c'est la question par rapport au rôle que le GAC aurait dans cette question que vous posez, parce que je n'ai vu aucune mention du GAC dans cette question.

PATRICIO POBLETE :

Peut-être qu'avant de demander des réponses de la part de la communauté ccTLD, est-ce qu'un membre du conseil d'administration veut répondre à la question d'Alejandra ? Pourquoi ne pas avoir mentionné le GAC dans cette question ?

MAARTEN BOTTERMAN : Écoutez, n'en doutez pas, nous avons également posé la question au GAC, de jouer un rôle dans cette interaction, et de reconnaître que les gens qui siègent au GAC ne sont pas forcément législateurs. En tout cas ils ont un rôle dans ces pays, dans ces administrations, et ils sont à l'ICANN aussi. Donc ils ont un peu les deux casquettes, celle de leur pays et celle de l'ICANN et c'est une très bonne chose.

Évidemment, on leur a posé la question, on leur a demandé leur contribution et commentaire.

Mais peut-être que vous auriez une idée pour organiser ce genre d'interaction.

Il est clair qu'avec le RGPD, que tous les ccTLD au sein de l'UE doivent faire avec, il n'y a pas le choix. Et on a vu un intérêt direct lié à l'ICANN dans son ensemble pour faire en sorte que les choses fonctionnent.

J'espère avoir ainsi répondu à votre question, mais j'invite les autres membres du conseil d'administration à compléter ma réponse.

PATRICIO POBLETE : Oui, Maarten, je pense qu'il est important de comprendre que dans cette question, on ne demande pas une opinion officielle de la ccNSO ou d'aucune autre unité constitutive, ce qu'on essaye de demander à la communauté de nous aider, le conseil d'administration, à être conscient de toute alarme, ou mise en garde, ou défi qui pourrait pointer à l'horizon.

C'est pourquoi nous écoutons le GAC, bien entendu, mais nous écoutons aussi tout le monde. Et même si un délégué du GAC de mon pays dit quelque chose, moi, représentant ccTLD de mon pays, je peux dire tout autre chose, parce qu'on a des points de vue différents.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci de ces précisions. Et, Patricio, je comprends parfaitement ce que tu dis. Et il en va de même, la ccNSO est une plateforme pour partager des informations et nous avons organisé des réunions qui sont liées, justement, à la question dont on parle maintenant. Et nous avons le comité liaison internet de la ccNSO qui, il y a quelques semaines, a organisé une réunion informative où ont été abordés des questions très importantes au niveau régional, et j'aimerais demander à Pierre, qui est à la tête de ce comité, de nous éclairer. Et je suis sûre que ça vous donnera une bonne idée de départ pour aborder cette question.

Pierre ?

PIERRE BONIS : Une fois n'est pas coutume, je vais m'exprimer en français, une manière pour moi de rendre hommage à l'excellent travail de nos interprètes. Depuis le début de la session j'ai tout entendu en français et j'ai tout compris. C'est rare. Donc je remercie les interprètes. Et je remercie Alejandra de me donner la parole.

Effectivement, le 7 octobre dernier, nous avons organisé avec le groupe de liaison sur la gouvernance de l'internet de la ccNSO une session dans

le cadre des [inaudible] dédiée aux approches régionales de la gouvernance de l'internet. Quels étaient les points chauds de la gouvernance de l'internet d'un point de vue régional. C'était très riche et intéressant, c'est les retours que nous avons eus. Et je crois que ça illustre quelque chose qui peut intéresser le conseil d'administration de l'ICANN. Ça illustre aussi la force du modèle des ccTLD.

Cette approche régionale, c'était aussi une approche pays par certains côtés, et on a beaucoup parlé des abus, comme on en parle beaucoup à l'ICANN. On en parlait hier soir encore. Et on s'est rendu compte, c'était une remarque d'Oscar [inaudible] qui parlait de l'Amérique latine, qu'on était peut-être rentrés dans une sorte de championnat du monde à la fois législatif sur qui a la meilleure législation contre les abus et aussi les championnats du monde des acteurs numériques sur qui est le plus vertueux dans la lutte contre les abus.

Et ça nous a amenés, ça a été dit à plusieurs reprises avec des exemples concrets, à considérer que finalement la perception des abus, la perception des problèmes sur internet – une législation souvent c'est pour régler un problème – différait d'un pays à l'autre. Et qu'il fallait donc absolument éviter une approche [lockdown] et plutôt essayer d'échanger les différentes perceptions et d'additionner les différentes expériences de lutte contre les abus.

Là-dessus, évidemment, les cc sont bien placés, d'ailleurs les [géo] dans une certaine mesure, ils n'ont pas tous la même manière d'avoir des initiatives contre les abus.

Et enfin, et je pense que c'est le plus important et je vais m'arrêter là, je ne vais pas vous faire la synthèse de la discussion, vous pouvez la trouver en ligne, enfin on a redit – et un certain nombre d'interlocuteurs l'ont dit fortement – qu'une solution unique aux problèmes de la gouvernance de l'internet était une solution vouée à l'échec.

Et je conclus là-dessus parce que je pense que c'est un vrai défi, et c'était en creux dans la réunion, pour l'ICANN elle-même. L'ICANN est diverse, il y a beaucoup de parties prenantes différentes, mais elle est vue par un certain nombre de législateurs comme une forme de raccourci permettant d'avoir une forme de législation universelle, une forme de règle qui s'applique à tout le monde de la même manière, parce que le DNS est universel, etc. Et là je pense que dans ces dialogues entre différents cc et l'organisation ICANN et le board de l'ICANN il y aura quelque chose de très fructueux et intéressant qui nous permettra au niveau national de travailler ensemble, de travailler vraiment ensemble, avec une ICANN qui pourra venir en soutien parfois des cc et qui ne sera pas dupe d'un certain nombre d'initiatives législatives qui tendent à lui demander de légiférer pour le monde entier.

Voilà un petit peu ce que je pouvais dire dans le lien que nous avons ici entre [IGLC] et le board. Je vous remercie.

[GORAN MARBY] :

Merci beaucoup Pierre. Je ne parle pas très bien le français. J'ai étudié le français pendant 4 ans à l'école, donc je devrais parler mieux que je ne le fais. Merci beaucoup Pierre de ce que vous avez dit.

Et lorsque je parle aux législateurs c'est parfois difficile et, entre les opérateurs des codes pays et les opérateurs et le rôle de l'ICANN en tant qu'institution, j'ai un sentiment que vous avez parfois rencontré les mêmes problèmes. Et je me rappelle, au début de ces discussions sur le WHOIS, nous avons les autorités à qui j'essayais d'expliquer la différence entre le WHOIS et pour les opérateurs cc et les gTLD, les différents processus de politique qui existaient. Donc je crois que nous avons tous des acronymes aussi qui compliquent les choses. Les opérateurs, par exemple des codes pays, on a développé une langue qui est interne pour nous. Mais vous avez tout à fait raison, au niveau des législations, cela nous fait mal et nous pose problème.

Le RGPD a un impact sur nous tous, c'est très clair. Ça dépend également du statut juridique de chaque entité ou pays. Mais nous essayons de trouver un format pour avoir une meilleure législation avec les législateurs. Parce que je pense que nous avons tant en commun, nous avons tant à apprendre. Donc je crois que c'est tout à fait utile que l'on puisse s'entraider et avoir une meilleure conversation dans la communauté de l'ICANN sur les propositions de législation qui arrivent dans le monde entier. Et je crois que c'est absolument essentiel. Nous servons le même maître, l'internet, qui doit être résilient et solide.

Et, également, on entend beaucoup parler de cette gestion de l'internet ces derniers jours. On a parlé des menaces sur le système, qui existent. Et au niveau de l'UN, au niveau de l'Organisation internationale des télécommunications, il y a beaucoup de commentaires sur les

règlementations, non seulement sur les opérateurs de code pays et sur l'ICANN.

Donc je crois que nous pensons tous que le modèle ascendant est solide, le modèle multipartite. Les opérateurs des codes pays ont un rôle à jouer à ce niveau et ils ont bien tenu leurs fonctions. Donc le rapport entre les opérateurs de code pays et l'ICANN s'est beaucoup amélioré ces dernières années. J'en suis très satisfait.

Alejandra, votre prédécesseur a fait beaucoup aussi, ce partenariat est essentiel pour nous tous.

Donc j'ai pris note de ce que vous avez dit, donc j'apprécie que vous nous tendiez la main pour faire encore plus ensemble.

Donc je remercie les opérateurs de codes pays qui travaillent. Certains d'entre eux vont nous quitter bientôt, Jim va arriver, va devoir prendre un poste, Merike nous quitte, hélas, mais je crois qu'on ne doit jamais oublier qui nous sommes, nous sommes des partenaires dans un écosystème et nous sommes tous soudés à la hanche. Donc nous pouvons toujours améliorer ce processus.

Désolé d'avoir été un petit peu en retard, mais j'étais avec l'Amérique latine, c'était également très intéressant et on parlait de l'amélioration de la situation de l'Amérique latine, c'était très important aussi.

Donc vous avez absolument dit des choses très intéressantes, merci beaucoup. Je vais maintenant être plus silencieux.

ALEJANDRA REYNOSO : Oui, merci, Goran, merci Patricio. Alors je voulais saisir cette opportunité pour vous faire part de quelques réflexions qu'on a eues, nous les membres du conseil, lorsqu'on a brièvement abordé cette question et qu'on aimerait que vous preniez en considération lorsque vous allez contacter les gouvernements, que ce soit les législateurs ou les personnes que vous avez en tête de vouloir contacter.

Il est important de faire une distinction claire entre la manière dont les ccTLD et les gTLD sont régis. Ils ne sont pas régis par les mêmes règles puisqu'il s'agit de deux entités différentes. Et l'ICANN a un rôle limité aussi par rapport aux ccTLD. S'il est vrai, comme vous le disiez, que nous avons de bonnes relations, il est important que les gouvernements aient les idées claires et qu'ils ne pensent pas que l'ICANN va dicter aux ccTLD comment ils doivent opérer.

Donc ça c'est un point qu'il nous semble important que vous preniez en considération.

Et il y a une suggestion aussi, que l'on est en train d'élaborer au sein de ce comité sur la gouvernance de l'internet, c'est de disposer d'un mécanisme pour voir ce qu'il se passe dans le monde pour mieux suivre ce qu'il se passe au niveau régional. Et donc on pourrait voir au niveau local quelles sont les questions à aborder et les problèmes à régler.

Et donc, grâce à cette cartographie, ce serait plus simple d'assurer un suivi de toutes les initiatives qui surgissent dans le monde entier.

Et enfin, pour ne pas l'oublier, il y a aussi une recommandation dans l'utilisation du langage. Il faut veiller à ce que les gouvernements ne

soient pas ni éduqués ni formés, c'est le terme utilisé dans la question, formation ou éducation. Il faut faire attention au langage.

Voilà ce que j'avais à dire. Merci.

GORAN MARBY :

Pourrais-je faire une petite intervention ? Nous avons tous suivi cette discussion tout à fait intéressante avec plusieurs gouvernements qui n'étaient pas opposés au renforcement des capacités. Je crois qu'on est souvent invités, en tant qu'ICANN, pour parler des systèmes d'identificateurs uniques, et nous offrons cela en soutien. Cela montre bien ce que nous devons apporter dans l'écosystème.

Nous avons un rôle de développement de politique avec les opérateurs de registre. Vous savez, on a l'impression que c'était il y a 200 ans, mais on a eu avec la communauté des numéros le même type de discussions : comment est-ce que l'on peut travailler ensemble et collaborer.

Moi, en tant que PDG d'ICANN, parfois on me dit que je dépasse un petit peu les frontières de notre responsabilité, de notre cadre de référence. Lorsqu'on parle de la mise en œuvre de l'IPv6 par exemple. Moi, je me rappelle des notes au niveau du RIR qui avaient été lues et prononcées.

Bon, je vais utiliser les bons mots, nous voulons bien entendu rester dans notre cadre de référence, dans notre mission qui est limitée, mais nous voulons nous aider, nous entraider. Donc à chaque fois que je parle de l'IPv6, je fais référence au travail régional qui a été fait, aux RIR. Et je serais très heureux d'avoir le même type de notes et d'éléments de

langage provenant de la ccNSO. Parce que vous savez qu'on doit faire un petit peu de marketing. Je fais un rapport au conseil d'administration qui est public, et vous savez qu'on a beaucoup d'interactions avec différents gouvernements et nous nous rencontrons, nous avons des réunions. On est contacté par des gouvernements. Et je suis très heureux de faire passer le message des opérateurs des codes pays.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup Goran, à n'en pas douter, les ccTLD seraient très reconnaissants si, face à quelque intervention ou communication avec les gouvernements, si vous pouviez prendre contact avec les ccTLD d'abord, je pense que ce serait idéal pour éviter de créer tout malentendu ou mauvaise interprétation.

Donc excellente idée de contacter d'abord les ccTLD.

PATRICIO POBLETE : Oui, avec mon ccTLD, je suis tout à fait d'accord avec ce qu'a dit Alejandra, nous nous réunissons avec mon ccTLD et c'est absolument essentiel.

MAARTEN BOTTERMAN : Je n'entends personne prendre la parole. Donc...

PATRICIO POBLETE : Non, on a presque terminé notre heure ensemble, donc c'est le dernier moment d'intervenir. Je crois que je vois sur le chat que Peter [inaudible] qu'il y a des mandats de la ccNSO qui aident l'ICANN pour une mise à jour des politiques et pour le développement de textes de régulation et de réglementation au niveau régional, notamment en Europe.

Donc voilà, je ne vois pas de main levée, donc je vais redonner la parole à Maarten.

MAARTEN BOTTERMAN : Tout d'abord merci beaucoup, j'apprécie beaucoup recevoir le message de la ccNSO, qui est complexe. Et vous êtes très divers, vous avez beaucoup de diversité au niveau de votre conseil, c'est tout à fait positif.

Nigel va vous quitter, mais Katrina a également beaucoup, beaucoup d'ancienneté et de connaissances. Vous travaillez avec des personnes comme Becky, Akinori, qui s'intéressent beaucoup aux ccTLD. Et nous comprenons tout à fait l'importance de cet écosystème.

Par exemple les ministres des Caraïbes ont eu une réunion il y a de cela 2 semaines et ils m'ont invité à communiquer avec eux. Il y avait quelques préoccupations, comment est-ce que ça fonctionne, comment sait-on qu'on peut avoir confiance dans cet écosystème et comment sait-on qu'il ne va pas y avoir de problème au niveau des cc et des codes pays. Donc si ça se passe bien dans votre pays, vous allez être plus pertinent au niveau régional également. Donc ces ministres des

Caraïbes reconnaissent l'importance d'un ccNSO qui fonctionne bien et de codes pays qui soient solides.

Donc merci beaucoup des politiques que vous avez soumises récemment. Merci.

Alejandra, vous avez la parole.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup, Maarten, de vos mots forts aimables ; et je dois avouer que c'était la première fois que j'avais une réunion avec le conseil d'administration de l'ICANN et je dois dire que la conversation a été très agréable et je pense qu'il y a eu des messages très positifs de part et d'autre. Et on se revoit très bientôt j'espère.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup, merci à toutes et à tous de votre participation, on se retrouve un petit peu plus tard aujourd'hui. Merci beaucoup, la séance est levée. Au revoir.

NON IDENTIFIÉ : Au revoir à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]